

ENGAGEMENT À ÉTABLIR ET MAINTENIR DES COLLABORATIONS RESPECTUEUSES AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONES EN MATIÈRE DE FORÊTS

En tant qu'organisation indépendante sans but lucratif, SFI est déterminée à établir et à favoriser des collaborations en matière de forêts qui s'inscrivent dans la reconnaissance et le respect des droits et du savoir traditionnel des peuples autochtones. Nous croyons fermement que des approches inclusives et collaboratives à l'élaboration des politiques et des programmes et au développement des relations mènent à de réels progrès sur le terrain et à des changements positifs dans la vie des gens.

SFI reconnaît le leadership durable des peuples autochtones en ce qui a trait à l'aménagement forestier durable. Nous respectons profondément le savoir traditionnel unique que les peuples autochtones ont acquis tout au long de leur relation ininterrompue avec leur territoire depuis d'innombrables générations.

Nous reconnaissons que les peuples autochtones sont des partenaires essentiels de toute collaboration en matière de forêts et que leur pleine et entière participation nous permettra de faire progresser ensemble la durabilité des forêts. Ensemble, nous pouvons créer un monde qui accorde de la valeur aux forêts aménagées de façon durable et qui en tire profit.

SFI tire son énergie et son inspiration de ses nombreux partenaires, dont les douzaines de collectivités et d'entreprises autochtones qui ont fait certifier leurs terres forestières selon les normes SFI et la centaine avec lesquelles nous avons collaboré et dans lesquelles nous avons investi dans le cadre de programmes et d'initiatives répondant aux quatre piliers fondamentaux de notre travail. Chaque jour, nous nous efforçons de créer un changement véritable en collaboration avec nos partenaires des collectivités, tout en écoutant, en apprenant et en nous améliorant en tant qu'organisation pour devenir le meilleur partenaire que nous pouvons être.

SFI est convaincue qu'un investissement dans l'avenir d'une jeune personne est un investissement dans l'avenir de toute une collectivité. Nous sommes déterminés à augmenter le nombre et à améliorer la pertinence et l'accessibilité des possibilités d'éducation, de formation et d'emploi des jeunes autochtones dans le secteur forestier. Nous ferons cela par le biais d'investissements directs, de partenariats stratégiques, de l'éducation des employeurs et de nos propres pratiques d'emploi.

SFI respecte profondément les droits des peuples autochtones et adoptera les principes de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones comme cadre d'élaboration de ses politiques et de ses programmes et de développement de ses relations. Nous reconnaissons plus particulièrement le droit des peuples autochtones à l'autodétermination, de développer des stratégies d'utilisation de leurs territoires et de s'acquitter de leurs responsabilités à l'égard générations futures.

SFI reconnaît le besoin d'une éducation et d'une formation continues sur les droits des peuples autochtones et de relations respectueuses avec le secteur privé. Nous sommes résolus à offrir à notre réseau du secteur forestier de la formation, un encadrement, des ressources et un soutien permettant une meilleure compréhension, la reconnaissance et le respect des droits, du savoir traditionnel et des institutions représentatives des peuples autochtones ainsi que de leurs relations particulières avec forêt.

SFI croit que les collectivités sont les mieux placées pour créer, en ce qui concerne les forêts, des solutions novatrices qui répondent aux besoins d'aujourd'hui, tout en renforçant la capacité durable de réaliser leurs nombreuses aspirations encore longtemps dans l'avenir. SFI maintiendra son approche souple et adaptative des investissements forestiers dans les collectivités, qui répond aux intérêts et aux priorités évolutifs de ses partenaires du milieu.

La collaboration est essentielle pour assurer la durabilité de notre planète. En investissant dans des mesures et des initiatives qui changent réellement la vie quotidienne des gens, en apprenant de nos partenaires des collectivités, en prenant le leadership du secteur forestier et en regardant vers l'avenir, SFI respectera résolument son engagement à établir et à favoriser des collaborations significatives en matière de forêts qui permettent à toutes les collectivités de reconnaître la valeur des forêts aménagées de façon durable et d'en profiter tout aussi pleinement.